

ANNEXE C – RÈGLEMENT

EXTRAIT DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

5. ASSEMBLÉE DES MEMBRES

affaires à une assemblée des membres;

5.1 Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale annuelle des membres de l'Association a lieu à la date, à l'heure et au lieu que le conseil d'administration fixera chaque année, mais avant l'expiration de 12 mois suivant la fin de l'exercice financier précédent. À l'assemblée générale, les administrateurs doivent soumettre un bilan dressé à une date ne précédant pas de plus de quatre mois cette assemblée annuelle.

5.3.2 Dans le cas où un vote doit être pris par les membres producteurs, le quorum est alors du tiers des membres producteurs;

5.3.3 Dans les deux cas, le quorum est fixé à l'entier supérieur.

5.4 Vote

5.4.1 Seuls les membres en règle ont droit de vote. Chaque membre en règle a le droit à un vote à l'égard de chaque question soumise pour adjudication. Toute question soumise à l'assemblée des membres est décidée au vote à main levée sauf si un vote par scrutin secret est demandé par trois membres en règle, auquel cas le président d'assemblée nomme les scrutateurs chargés du vote et déclare ensuite le résultat du scrutin.

5.4.2 Dans l'éventualité d'une égalité des voix, la proposition sera rejetée

5.2 Convocation et avis

5.2.1 Les assemblées générales annuelles et les assemblées spéciales sont convoquées au moyen d'un avis spécifiant la date, l'heure, l'endroit et l'objet de l'assemblée; cet avis est donné par lettre affranchie ou par courrier électronique, envoyé au moins vingt (20) jours de calendrier avant la date fixée pour l'assemblée. L'avis doit être adressé à chaque membre en règle, à la dernière adresse inscrite dans les registres de l'Association.

5.2.2 L'omission accidentelle de faire parvenir l'avis de convocation à un ou à quelques membres, ou la non-réception par un ou quelques membres n'a pas pour effet de rendre nulles les décisions prises et les résolutions adoptées à cette assemblée.

5.3 Quorum

5.3.1 Le quart des membres en règle présents forme le quorum nécessaire pour la transaction des